

LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan



JOYEUSES FETES
et
MEILLEURS VOEUX 99

EDITORIAL

Avant toute chose je me dois de féliciter, de remercier toutes celles et tous ceux qui ont oeuvré en animant les deux opérations « banque Alimentaire » et « Téléthon » ou en y participant. Il est réconfortant de savoir, qu'en ces temps difficiles, la solidarité au Conquet n'est pas un vain mot. Pour les élus c'est une manifestation de notre cohésion sociale qui nous incite à mieux faire encore.

Le quatre vingtième anniversaire de la fin des combats de la grande guerre a été l'occasion pour de nombreux conquétois de faire leur devoir de mémoire envers tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Ce fut une manifestation de notre cohésion patriotique également réconfortante.

Ces deux formes de participation renforcent cette cohésion communale qui est notre meilleur rempart contre les agressions de ces temps difficiles.

Mais cette fin d'année est aussi l'occasion de faire le point des dossiers en cours et à venir.

L'environnement et l'Aménagement sont les composantes essentielles d'un domaine qui est au centre de notre politique communale : équipements publics comme la future mairie, infrastructures portuaires telles que le quai « pêche » de St Christophe et le bassin de plaisance, équipements touristiques de la presqu'île de Kermorvan. A l'évidence la qualité exceptionnelle de nos sites, leur diversité écologique et paysagère constituent un patrimoine remarquable dont nous sommes légitimement fiers. Mais les exigences croissantes liées à l'environnement se matérialisent par des textes législatifs de plus en plus contraignants et rendent la férule des Administrations plus pesante. Les conséquences de cet état de fait se traduisent par des délais de plus en plus longs dans l'instruction des dossiers. C'est actuellement le cas de nos trois dossiers « chauds ».

Un deuxième domaine, également au coeur de nos préoccupations, est celui de la vie communale : vie associative, sportive, culturelle, loisirs... L'évolution des mentalités et de la qualité de vie, l'augmentation de la population conquétoise (2508 habitants officiellement recensés par l'INSEE en octobre 1998), résidentielle et touristique, font apparaître de nouveaux besoins nous imposant de nouvelles postures. C'est ainsi que la réalisation d'une salle « sports-loisirs » apparaît souhaitable dans des délais plus proches que nous l'avions prévu. Nous allons donc commencer dès le début de l'année prochaine une étude de faisabilité comportant un programme qui définira les besoins, un budget qui précisera les moyens, un calendrier qui fixera le temps de réalisation. L'écueil majeur à éviter dans ce type de construction est d'accoucher d'un projet qui à force de satisfaire tout le monde sans mécontenter personne, risquerait fort de mécontenter tout le monde sans satisfaire personne. Mais c'est bien connu, ceux qui ne tentent rien n'échouent jamais.

L'objectif majeur que nous nous étions fixé dans notre programme pluriannuel de « mener une politique active en faveur des jeunes » s'est concrétisé cette année par l'ouverture de l'école maternelle publique JEAN MONNET. De l'avis de tous cette réalisation est une réussite. C'est un équipement qui fait honneur à la commune.

Dans quelques jours nous allons échanger les voeux traditionnels de la nouvelle année - Voeux de santé, de prospérité, d'espoir d'un monde meilleur que j'adresse à toutes les Conquétoises et à tous les Conquétois.

Le Maire
Christian COUTURE

L'ENVIRONNEMENT

L'environnement est l'un des soucis majeur des diverses collectivités ; qu'il s'agisse de l'Etat, des Conseils Régionaux ou Généraux, des Communes ou des Communautés de Communes. A ces divers niveaux les responsables ont engagé des actions pour que les années futures voient une amélioration de la qualité de la vie de chacun.

Sans attendre que les actions et les objectifs viennent d'ailleurs, la commune du CONQUET a engagé un processus d'amélioration de son environnement, ceci dans le cadre de deux grands travaux :

- 1 - l'assainissement collectif.
- 2 - l'effacement des aériens.

1) L'assainissement collectif

Cette fin d'année 1998 voit la réalisation de la cinquième tranche des réseaux de « tout à l'égout » qui desservira la quartier de Portez et mettra un terme à l'assainissement de la rive sud de la ria.

Outre ce secteur, nous progresserons également vers la rue Robert Schuman en prenant au passage la rue Winston Churchill et les lotissements Ségalen et Amiral Vallon.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la commune est dépendante des subventions accordées en particulier par le Conseil Général.

On peut considérer qu'à ce jour, le coût global des travaux réalisés est d'environ 15 millions de francs dont 5 à charge communale. Notre budget annexe d'assainissement s'équilibre correctement.

Parallèlement à ce programme la commune s'est rendue copropriétaire de la station d'épuration de Plougouvelin par l'intermédiaire d'un SIVU (Syndicat à Vocation Unique) dont font partie les trois communes de TREBABU, PLOUGONVELIN et LE CONQUET.

Il reste maintenant à traiter la Presqu'île de Kermorvan pour que le Port soit complètement assaini, puis le secteur compris entre Milin Avel et le bourg de Lochrist.

2) L'effacement des aériens

Avec l'appui et les subventions de l'état, nous avons commencé depuis quelques années à enterrer les câbles d'alimentation électrique et téléphonique. La rue Sainte

Barbe a été la première à bénéficier de cet aménagement, le ciel s'est dégagé et les poteaux ont disparu permettant de découvrir sans obstacle l'horizon vers l'ouest, puis ce fut le tour des rues Pen Ar Bed, Jourden, Poncelin. Cette année nous traitons la rue Guépratte et la Corniche du Dreillac'h. Au cours des prochaines années et en fonction des subventions que nous obtiendrons, Le Conquet deviendra une commune où la pollution visuelle représentée par l'alimentation électrique aérienne aura disparu.

Outre ces grands chantiers que sont l'assainissement et l'effacement des aériens, l'environnement a fait d'autres progrès au cours des dernières années.

- Près de chez vous s'est créé une déchetterie à Toul An Ibil et nous constatons une rapide montée en puissance des dépôts qui y sont faits.

- Trois points propres ont été installés sur la commune : Place de la Poste, Place de Lochrist et sur la presqu'île en face du camping (le verre, le plastique). Les papiers et cartons peuvent aussi être facilement débarrassés.

Tout ce qui est déposé en ces lieux diminue le volume d'ordures dans les poubelles individuelles et c'est autant de mètres cubes que l'on n'a pas besoin d'incinérer. Ceci a permis de ne pas augmenter la redevance pour ordures ménagères depuis quatre ans, alors que les frais d'incinération à Brest ont progressé de façon importante.

Il y a encore des efforts à faire dans certains domaines : les plastiques agricoles, les filets de pêche, les produits phytosanitaires, la propreté des plages, autant de problèmes qui devront faire l'objet de nos préoccupations dans les mois et les années à venir.

Guy LE GOFF.
Premier Adjoint au Maire.
Vice-Président CCPI chargé de l'Environnement.



La fin d'une année est toujours un moment propice pour effectuer un bref retour sur les prévisions faites en début d'année et en vérifier leur application. Tel est le sens des quelques paragraphes suivants et qui ont aussi pour objet de porter à la connaissance de Tous, les actions menées par vos Elus.

L'avancement des études

1- La construction de la nouvelle mairie au parc de Beauséjour

Il y a à peine plus d'un an, le 16 septembre 1997, le Conseil Municipal décidait la réalisation d'une nouvelle mairie au Parc de Beauséjour. Un concours d'architectes - concepteurs était organisé, et, le 17 février 1998, le Conseil Municipal confirmait, à la majorité, l'avis du jury de concours et mentionnait les avis émis par les conquétols lors de l'exposition publique des propositions reçues des architectes.

Les architectes POHO et MARTIAL, étaient invités à entreprendre aussitôt les études nécessaires à l'obtention du permis de construire et à la désignation des entreprises qui seraient chargées de réaliser l'ouvrage.

Le permis de construire était délivré par le Maire le 16.09.98, la consultation des entreprises est actuellement en cours.

Le projet s'étend sur 680 m² (mairie actuelle 220 m²), le coût d'objectif du bâtiment proprement dit s'élève à 4 900 000 F H.T.

Ainsi donc, après l'année 1998 consacrée aux études techniques, administratives, financières, tout porte à croire que l'année 1999 permettra le démarrage effectif de cette opération importante pour l'ensemble des conquétols et, surtout, verra son achèvement effectif en décembre 1999.

2 - L'aménagement du Centre-ville

Parallèlement, les réflexions entreprises par les architectes QUELEN pour une meilleure intégration de la ville depuis l'étang de Kerjean à la Place de Llandeilo se sont concentrées sur l'aménagement urbain du carrefour constitué par les rues Leclerc - Jourden - Guéprat et le parc de Beauséjour autour de la mairie.

Après avoir recueilli l'avis des conquétols et des riverains, le Conseil Municipal a approuvé le 22 septembre 1998 les dispositions proposées et a fixé le montant de la dépense à 2 000 000 F H.T.

Le projet consiste à :

- créer une voie d'accès pour les véhicules au Parc de Beauséjour après démolition et déplacement d'une partie du mur de clôture.

- aménager un carrefour giratoire place de Brest pour les 4 voies (Leclerc, Guéprat, Jourden, Voie du parking).
- aménager la section de la rue Jourden entre la rue Pasteur et la Place de Brest
- aménager les abords de la mairie (allées piétonnes, rampe, bassin d'eau, éclairage, plantations).

Ainsi donc après une année 1998 consacrée aux études (techniques, paysagères, financières, administratives), cette opération structurante, liée à la construction de la Mairie verra sa réalisation effectuée en 1999.

3 - Les aménagements de la Presqu'île de Kermorvan

Chaque jour de l'été et durant de nombreux week-end, la circulation et le stationnement des véhicules sont difficiles le long de la route des Blancs Sablons et de la Presqu'île de Kermorvan.

Les réflexions entreprises par les architectes QUELEN, en liaison avec le Conservatoire du Littoral propriétaire du massif dunaire dont la commune assure la gestion, ont conduit à la présentation d'un projet articulé autour des 3 points suivants:

- aménagement rustique du stationnement, en long ou en épis (pour 80 places), entre le fort St Louis et l'entrée du camping le Théven.
- agrandissement rustique du parking existant (pour 46 places) auprès de la redoute De Wailly et autour du fort (pour 83 places)
- aménagement sommaire du stationnement (pour 20 places) et zone de retournement de véhicules à l'isthme.

Ce projet doit recevoir l'aval du Conservatoire du Littoral, du Conseil Municipal, du Ministère de l'Environnement après examen par la Commission Départementale des Sites.

4 - Les ports



les améliorations pour la pêche et la plaisance (chenal d'accès et cale St Christophe à - 2,5 CM et zone de mouillage pour 171 plaisanciers à + 0,50 CM) demeurent au niveau des études techniques. Des compléments de données ont été demandés par la Préfecture, en préalable à la présentation de l'étude d'impact à la Commission des sites, au sujet de la nature des 69000 m³ de déblais et sur leur dispersion sur le lieu dépôt au Nord de la Grande Vinotière.

Les travaux achevés ou en cours

1 - La voirie

Les travaux d'assainissement (canalisations et 2 postes de refoulement du port et du port de pêche) réalisés au 1er semestre 98 dans les quartiers de Pen Ar Streat, Dom Michel, Portez (partiel) Port de Pêche, Kérangoff (complément) autorisent 162 abonnés à se raccorder au réseau.

Une nouvelle tranche va se poursuivre en décembre-Janvier-Février. Elle concerne les rues suivantes : Portez (solde) Ste Geneviève, Churchill, Schuman (entre rue A. de Mun et Rue Milin Avel) Kerlohic, Milin Avel jusqu'à la rue A. Vallon incluse, rue V.Ségalen.

Ainsi la quasi totalité de la partie agglomérée sera alors raccordée au réseau public. Ces eaux usées sont conduites à la station d'épuration de Plougonvelin. Celle-ci est depuis le début de l'année gérée par un syndicat à vocation unique (SIVU) regroupant les communes de Plougonvelin, Le Conquet, Trébabu.

Par ailleurs, l'étude de zonage, prévue par la loi sur l'Eau, a été menée à son terme. Elle a pour objet de définir les zones et les types d'assainissement (collectif, individuel) de la commune, en particulier à Lochrist et Kermorvan.

Les travaux de mise en souterrain des réseaux aériens rue Guépratte, La Fontaine, Corniche du Croaë (jusqu'à la venelle du chenal du Four) sont en cours. Dès les premiers mois de l'année 1999, 18 points lumineux, analogues à ceux du Centre-ville, éclaireront ce quartier, tandis que la totalité des fils aériens des réseaux électriques et téléphoniques auront disparu. L'aménagement de la rue Guépratte pourra alors être envisagé.

Des extensions aériennes du réseau d'éclairage public ont été réalisées (5 points lumineux nouveaux) : Rue A. Le Braz, rue Pen Ar Streat, Rue A. Vallon, Carrefour chemin des Dames - Rue Laënnec.

Avant l'ouverture de la saison estivale, la construction d'une aire de lavage et d'entretien des camping-car a été réalisée en bordure de la route des Blancs Sablons et de l'entrée du camping du Théven.

La rénovation des allées de circulation et des abords des 7 blocs sanitaires du camping du Théven a été faite.

Les travaux de desserte du lotissement Gwel Mor (voirie provisoire, eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, téléphone, éclairage) réalisés au 1er semestre, permettent la construction des 11 habitations actuellement en cours.

Le projet de réalisation d'une chaussée à 2 couloirs de circulation avec terre plein central entre l'impasse Kennedy et la rue Jules Ferry a dû être abandonné en raison de son coût élevé. Par contre le reprofilage de la chaussée, en enrobés, et l'aménagement d'îlots directionnels au carrefour J. Ferry seront réalisés en décembre-janvier 1999.

Quelques taches diverses ont été accomplies :

- revêtement de la Corniche du Drellac'h, rue du Lavoir de Lochrist, Impasse Croas Ar Veyer
- mise en place de plaques de rue
- achat d'un tracteur-tondeuse

2 - les bâtiments



A la rentrée des classes les enfants de l'école maternelle J. Monnet ont pris possession de leur nouvelle école rue A. Lucas, et les associations ont été regroupées dans l'ancienne école préfabriquée devenue la Maison des Clubs - tandis que les enfants de l'école primaire voyaient leur cour couverte d'un préau.

De même, à la rentrée, les scolaires fréquentant le Restaurant Scolaire ont pu apprécier la meilleure acoustique des 3 salles de restaurant à la suite des travaux d'isolation phonique effectués sur les plafonds et les murs par une entreprise locale.

La construction d'une aire de jeux couverte de 19 m x 7 m au Parc de Beauséjour, entrée Streat Hir, est entamée. La mise à disposition aux joueurs est prévue pour mars 1999.

La construction d'un huitième bloc sanitaire de 11 douches, 4 sanitaires est en cours. La livraison est prévue en février 1999.

A noter que les constructions privées de pavillons demeurent à un niveau soutenu : 33 logements nouveaux (dont 7 résidences secondaires)

Les travaux envisagés en 1999

L'élaboration du programme des travaux 1999 est actuellement en cours de définition. Outre la poursuite ou le démarrage des opérations déjà citées (Mairie, Place de Brest, Kermorvan, Assainissement, Rue Kennedy, Aire de jeux, Bloc sanitaire) il convient de mentionner :

- réaménagement de la rue Guépratte après mise en souterrain des réseaux.
- étude de salles multifonctions au stade
- étude d'une salle de loisirs au camping.

G.MANACH
Vice-Président de la Commission Travaux

INFORMATIONS SOCIALES

CARTE DE TRANSPORT



Le Conseil Général du Finistère a décidé de mettre en place une tarification spécifique destinée à faciliter l'accès aux transports collectifs d'usagers en situation de précarité sociale et financière. Cette carte offre la possibilité de circuler sur les lignes régulières conventionnées par le Département pour un coût de 10 F aller-retour, quel que soit le trajet effectué.

QUI PEUT EN BENEFICIER?

Toute personne disposant de ressources inférieures à 80% du SMIC net à savoir :

- les allocataires du RMI ;
- le demandeurs d'emploi dont le montant des ASSEDIC est inférieur à 80% du SMIC net mensuel ;
- les allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé ;
- les titulaires d'un CES ET/ou d'un CEC.

Aucune limite d'âge n'est prévue dans ce dispositif ; c'est la situation de la personne qui compte. A titre d'exemple; un apprenti âgé de 16 ans, un jeune de 18 ans mais à la recherche d'un emploi...peuvent bénéficier de cette carte.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, S'ADRESSER A LA MAIRIE.

PARENTEL

PARENTEL est un service départemental d'aide pour les parents, conventionné par le Conseil Général et subventionné également par le Ministère, la CAF, la MSA et différentes municipalités du Département.

Chaque jour, et depuis plusieurs années, les parents du Finistère peuvent, par un simple appel téléphonique, joindre un professionnel de PARENTEL pour parler des difficultés que chacun rencontre dans l'éducation de ses enfants et trouver là informations, conseils et aide.

Ce service permet de concevoir et de pratiquer la prévention en soutenant les parents dans leur rôle et leur responsabilité de parents.

PARENTEL propose aux parents en difficulté avec un enfant

- * un service d'aide par téléphone
- * un lieu d'accueil et d'entretiens
- * des groupes de parole

*PARENTEL Association
4, rue Colonel Fontferrier
29200 BREST
Tél. : 02.98.43.62.51*

Les professionnels de PARENTEL répondent aux appels des parents du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.

DEMANDES D'EMPLOI

Chaque semaine la Communauté de Communes du Pays d'Iroise et l'IDEF (Insertion Dans l'Entreprise - Finistère) adressent à chaque commune des listes d'offres d'emploi à pourvoir sur le secteur.

Ces listes sont affichées en mairie et peuvent être consultées dans le hall de la Mairie. Elles s'adressent à tout demandeur d'emploi ainsi qu'aux Rmistes.

BANQUE ALIMENTAIRE



La Banque Alimentaire, le Maire du Conquet et les Membres du Centre Communal d'Action Sociale remercient vivement tous les Conquétois pour la générosité qu'ils ont témoignée à l'occasion de la collecte nationale de la banque Alimentaire. Celle-ci s'élève à 1 T 025. Ils tiennent également à souligner les qualités d'accueil et de participation des magasins « La Léonarde » et « Casino » qui ont permis de mener à bien cette opération.

TELETHON 98

L'opération TELETHON 98 a connu un vif succès. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître !

35 077,70 F ont été remis à l'AFM TELETHON par la commune du **CONQUET**, ceci, grâce à la générosité et à la mobilisation des Conquétois.

Merci à Tous - Nous ferons encore mieux l'an prochain.

Marie Pierre LE MANAC'H
Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales





PERMANENCES SOCIALES

ASSISTANTE SOCIALE PECHE

Madame HARSCOET : 02 98 44 46 47 6 rue St Saens (Affaires Maritimes) BREST
LE CONQUET : le lundi de 10 h à 12 h
BREST : 2ème et 4ème Mardi de 10 h à 12 h

ASSISTANTE SOCIALE GENERALE

Madame LAULOM : 02 98 84 23 22 Centre Médico Social SAINT RENAN
43 rue Gal de Gaulle
LE CONQUET : le 1er jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE

Madame BOULIC : 02 98 41 66 44 Assistante Sociale MSA BREST
61 Rue de Valmy
LE CONQUET : permanence sur rendez-vous Tél. : 02.98.41.66.44
BREST : 2ème et 4ème lundis sz 14 h à 17 h.
PLOUZANE : Centre Social de la Trinité 1er jeudi de 14 h à 16 h tél. : 02.98.45.42.42

CRAMB (retraite)

Madame BERHAULT : 02 98 34 53 78 et 02 98 34 53 80 CRAM BREST
LE CONQUET : le 3ème mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h 30

MEDECIN PSYCHIATRE

LE CONQUET : le 3ème mardi de chaque mois de 10 h à 12 h

A.D.M.R

LE CONQUET : le 2ème Mercredi de chaque mois de 14 h à 15 h

**Toutes ces permanences se tiennent dans le Local
situé près de la Mairie (☎ : 02 98 89 09 61)**

R.A.I.L (Association d'Aide à l'emploi)

SIEGE : 02.98.48.01.68 10 rue H. Provostic 29830 PLOUDALMEZEAU
Permanence à SAINT-RENAN : le jeudi de 10 h à 12 h 5 rue St Mathieu (local mission locale)

MISSION LOCALE

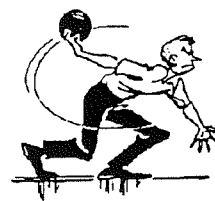
Pour l'insertion sociale & professionnelle des jeunes de - de 26 ans

Antenne de SAINT-RENAN : Ouverture le lundi et mardi de 13 h 30 à 17 h 30
Madame BERRIMA : 02.98.32.43.05 et 02. 98.32.43.38. 5 rue St Mathieu 29290 SAINT-RENAN



VACANCES DE NOEL 1998

L'Espace Loisirs fonctionnera le mercredi 23 et le jeudi 24 décembre de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, ainsi que le mardi 29 et le mercredi 30 décembre.



Sorties :

- Mercredi 23 : sortie Luna-Parc, Brest ⇒ inscription pour le Lundi 21 décembre
- Jeudi 24 : journée à Quimper ⇒ inscription pour le Lundi 21 décembre
- Mardi 29 : sortie à Brest (Patinoire) ⇒ inscription pour le Jeudi 24 décembre
- Mercredi 30 : journée à Brest (Repas au Mac Do., l'après-midi : cinéma)
⇒ inscription pour le Jeudi 24 décembre.

IMPORTANT : Afin de préparer les diverses sorties et d'assurer la concrétisation de ces projets, je vous donne rendez-vous au retour de la sortie organisée sur Brest le mercredi 23 décembre à 17 heures 30 au local du Croaë.

L'Espace Loisirs sera également ouvert les mardis 22 et 29 décembre de 19 heures 30 à 22 heures 30.

INSCRIPTION : Auprès de Michel LANGLOIS ou des animateurs (local du Croaë)

Ville de LE CONQUET
13-18 ans
ESPACE LOISIRS

CLSH "Les Dauphins"

VACANCES DE NOEL enfants de 7 à 12 ans

LUNDI 21

MATIN : Gâteaux de Noël et décoration du Centre
APRES-MIDI : Jeu

MARDI 22

MATIN : Activité manuelle : porte bougie
APRES-MIDI : Jeu

MERCREDI 23

MATIN : Confection de masques des 4 coins du Monde
APRES-MIDI : Pêche à pied

JEUDI 24

Journée à QUIMPER, piscine à Aquarive et visite de la ville

LUNDI 28

MATIN : Pâtisserie du bout du Monde + goûter
APRES-MIDI : Boom

MARDI 29

MATIN : Voeux pour l'année 1999
APRES MIDI : Pour les 9-12 ans, sortie à la Patinoire à Brest.
Inscription pour le 24 décembre dernier délai.

MERCREDI 30

journée à Brest à la découverte des animations et décorations de Noël. Mac Donald's pour le repas de midi, cinéma l'après-midi.
Inscription pour le 24 décembre dernier délai.

JEUDI 31

MATIN : Théâtre : l'année nouvelle...
APRES MIDI : Jeu de piste : à la découverte de ..

VACANCES DE NOEL enfants de 3 à 6 ans

LUNDI 21

MATIN : Confection d'un sapin de Noël
APRES-MIDI : Jeux extérieurs

MARDI 22

MATIN : Bougeoir - ourson
APRES-MIDI : Activités à la carte

MERCREDI 23

MATIN : Bougeoir - ourson (suite) et visite Père Noël
APRES-MIDI : Jeux à Beauséjour

JEUDI 24

Journée à QUIMPER, piscine à Aquarive et visite de la ville

LUNDI 28

MATIN : Confection d'une couronne de voeux
APRES-MIDI : Paysage imaginaire + Boom

MARDI 29

MATIN : cuisine : Gâteaux
APRES-MIDI : Activités à la carte

MERCREDI 30

journée à Brest à la découverte des animations et décorations de Noël. Mac Donald's pour le repas de midi, cinéma l'après-midi.
Inscription pour le 24 décembre dernier délai.

JEUDI 31

MATIN : Réalisation cartes de voeux
APRES MIDI : Jeux de piste

L'équipe d'animation vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
Michel LANGLOIS



SCOLAIRE - JEUNESSE

L'ECOLE MATERNELLE JEAN MONNET INAUGUREE



La coupe du ruban tricolore traditionnel par le Sous-Préfet

En octobre dernier, l'école maternelle Jean Monnet a été inaugurée en présence de M.VALLEIX Sous-Préfet, du maire du CONQUET, des maires des communes avoisinantes, des conseillers municipaux, de M.QUEMERE architecte, des représentants des différentes administrations, du personnel, des parents d'élèves, ainsi que par les enseignantes, encadrant les jeunes élèves attentifs à cette cérémonie dont il leur restera un agréable souvenir.

Après la visite de l'école, l'ensemble des invités et les principaux intéressés - les enfants - se sont retrouvés dans la salle de motricité pour prendre un petit-déjeuner fort copieux. Certaines salles de ce bâtiment accueillent également le Centre de Loisirs Les Dauphins (les 3/6 ans) et la garderie périscolaire gérée par l'association Familiale Rurale Le Conquet-Trébabu.

Une structure de jeux aux nouvelles normes réglementaires agrmente également la cour de l'école pour le plus grand plaisir des enfants.

Le bilan financier s'établit de la manière suivante. Les travaux s'élèvent au montant de 3.337.253 F, les subventions à : 866 480 F, les prêts CAF Pêche et CAF Nord-Finistère à : 319 000 F, les emprunts à : 1 600 000 F, et le prêt relais TVA à : 530 000 F.

Les enfants, les enseignantes, les parents d'élèves, le personnel lors de l'inauguration.



EMPLOI-JEUNE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Les nouvelles directives en matière de restauration et d'hygiène alimentaire imposent la mise en place d'un plan qualité au restaurant scolaire et des modifications au niveau de la cuisine, de la réception des denrées et la création d'un local personnel. La concrétisation de ces nouvelles dispositions pourrait amener la création d'un emploi-jeune au restaurant scolaire.

Cet emploi couvrirait :

- l'élaboration d'un plan qualité (procédures, plan d'hygiène, contrôle)
- l'animation après des jeunes (repas, semaine du goût)
- une collaboration avec l'équipe en place (élaboration des menus, préparation des repas)
- l'utilisation de l'informatique pour la gestion des fournisseurs et du stock
- l'étude des marchés pour l'approvisionnement en denrées.

Durant un mois d'été il serait chargé d'assurer la restauration des jeunes du Centre de Loisirs Sans Hébergement.

La commission scolaire a donné un avis favorable à ce projet.

D'autre part cette réglementation européenne dont l'application est suivie par les services vétérinaires impose la non utilisation de la cuisine par les associations à partir du 30 juin 1999.

CONTRAT TEMPS-LIBRE

Les caisses d'allocation familiales ont mis en place un nouveau dispositif : le Contrat Temps Libre. Il vise à aider les communes à mettre en oeuvre et à développer des actions en faveur des loisirs et des vacances des enfants et des jeunes de 6 à 16 ans durant leur temps libre. C'est un contrat d'objectifs qui implique une réflexion préalable avec les acteurs locaux, et le cofinancement entre la CAF et la Commune.

Le cofinancement concerne les nouvelles dépenses de fonctionnement et, la commune devra avoir augmenté de 100 F ses dépenses par jeune au bout de 3 ans. En contrepartie la CAF a créé une prestation contrat temps libre qui rembourse à hauteur de 48,5% les dépenses de fonctionnement.

Ce dispositif est intéressant pour développer les actions en faveur des 6/16 ans et pour accentuer l'effort en direction de la jeunesse. Quarante communes dans le Nord-Finistère ont décidé d'y souscrire au travers de 23 contrats dont 3 intercommunaux. La signature collective des contrats temps-libre s'est déroulée le 15 décembre dernier à la Maison des Associations du RELECQ-KERHUON.

CLSH 3/6 ANS

La section des 3/6 ans du Centre de loisirs « Les Dauphins » occupe depuis la rentrée scolaire 98-99, une partie des locaux de la nouvelle école maternelle Jean Monnet, située rue Aristide Lucas. Ils disposent ainsi de locaux fonctionnels et mieux adaptés aux activités

proposées que les anciens locaux de la salle le Gonidec.



CLSH 7/12 ANS

Situé dans un ancien bâtiment artisanal au lieu-dit LE CROAE, le CLSH fonctionne depuis l'été 93, à destination des enfants âgés de 7 à 12 ans. La municipalité a souhaité y développer des activités nautiques, en raison de la situation du bâtiment (bordure de mer dans l'arrière port). C'est ainsi que des activités comme le kayak de mer ou l'initiation à la voile sont régulièrement offerts aux jeunes fréquentant ce Centre, au printemps et aux vacances d'été.

ESPACE LOISIRS 13/18 ANS

Après avoir mis en place les deux principales structures du centre de loisirs (section 3-6 ans et 7-12 ans), la municipalité a entendu accentuer ses efforts en faveur des jeunes situés dans la tranche d'âge 13/18 ans. Dans ce but un contrat loisirs a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère en décembre 96 afin de développer un certain nombre d'activités et d'animations avec les adolescents de la commune telles que : - des activités spécifiques liées à la mer - des activités en extérieur (sorties piscine-patinoire) - des activités en partenariat avec des associations locales telles que le club subaquatique de plongée - l'organisation de mini-camp.

MAISON DES CLUBS

Le transfert des anciennes classes de l'école maternelle J. Monnet au terrain de sports a permis, après avoir été occupés pendant une année scolaire par les enfants de maternelle, d'accueillir depuis le mois de septembre dernier un certain nombre d'associations. Il s'agit des clubs « Loisirs et Créations », Euphonia, les voix de l'Archipel et le dernier né « le scrabble ». Ce relogement a permis de libérer d'autres salles qui ont eu une nouvelle destination.

A. LE VEN

Adjoint aux Affaires Scolaires-Loisirs



NOUVELLES DES ASSOCIATIONS



CLUB DES MOUETTES

Le club a repris ses activités le 8 septembre. Il est ouvert à tous, les mardis et vendredis de 14 h à 17 h.

Différentes activités sont proposées : jeux de cartes, belote, dominos, boules, tricots, scrabble le mercredi après-midi, marche le vendredi après-midi.

Le club organise également une sortie mensuelle :

- Octobre : Repas à l'hôtel de Bretagne.

- Décembre : sortie à CRACH (Morbihan).

Tous les ans au mois de décembre a lieu à SAINT-RENAN, au centre Socio-Culturel un spectacle de fin d'année animé par des acteurs bénévoles qui sont des adhérents de chaque club du secteur.

Le goûter des rois aura lieu le samedi 30 janvier 1999.

Le club des mouettes vous souhaite un joyeux Noël et présente à tous ses meilleurs voeux pour 1999

MUSEE DU CONQUET

Le musée, pendant ses deux mois d'ouverture, a connu une fréquentation à peu près identique à celle de l'an dernier ; depuis une dizaine d'années que l'établissement est ouvert, le rythme de croisière est atteint. Cette année nous avons mis plus particulièrement l'accent sur les communications radiomaritimes, en raison des 50 ans de radio-Conquet.

Pour la saison 1999, nous allons travailler sur la défense côtière et les signaux au cours des siècles : batteries, forts, blockhaus, mais aussi mâts à pavillons et sémaphore...de Penzer au Perzic.

Les personnes intéressées par ce sujet historique sont invitées à nous rejoindre.

Pour l'équipe du Musée, le président J.P.CLOCHON.

ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural

Savez-vous tout ce que notre service famille peut faire pour vous?

Vous attendez un nouvel enfant, vous êtes fatiguée, un enfant est malade où l'un des parents, le service des Travailleuses Familiales est là...

Notre service famille participe aux tâches quotidiennes : préparation des repas, repassage, un peu de ménage, toilette du bébé. Dans les situations difficiles notre service vous seconde.

N'hésitez pas, des aides financières sont possibles, il y a quelques formalités à remplir pour que l'intervention soit prise en charge par les caisses maladies, les CAF, le Département. Faites-nous confiance nous nous en chargeons.

Le Service Aides Ménagères se porte bien, nous avons effectué 1000 heures de plus par rapport à l'an dernier.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler:

Mme COROUGE tél. : 02.98.89.03.53

Mme STORCK tél. : 02.98.89.02.30

CHORALE « LES VOIX DE L'ARCHIPEL »

Créée le 26 janvier 1998, la chorale « les voix de l'Archipel » compte actuellement dans ses rangs une vingtaine de membres répartis en quatre pupitres. Ces derniers ne demandent qu'à s'étoffer.

Alors, si vous avez moins de 45 ans et que vous êtes désireux de donner de la voix, venez nous rejoindre. Notre répertoire est très varié et les répétitions se font dans une atmosphère détendue.

Votre voix et vos idées seront les bienvenues. les répétitions se tiennent tous les mardis soirs à 20 h 30 à la maison des clubs (ancienne école maternelle Jean Monnet au stade municipal).

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le secrétaire au 02.98.89.17.57.

par avance, le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année nouvelle.

BLOAVEZ MAD...



OFFICE DE TOURISME

BILAN ACTIVITES 98

En grande partie libéré de ses soucis financiers l'OFFICE DE TOURISME a atteint en 98 sa vitesse de croisière. Grâce au travail de préparation d'avant saison l'hébergement a connu un taux d'occupation très élevé et la fréquentation a été légèrement plus forte. Nos sympathiques hôtes Isabelle, Muriel et Sophie ont pu faire face à leur mission d'accueil et d'information tout en assurant la billetterie (chiffre record) et la mise en forme du bulletin hebdomadaire LE CONQUET - INFOS.

Si le T.C Accueil mis en place en 1997 n'a pu donner sa pleine mesure, il a été suppléé par la connexion à Internet et par la borne interactive encore plus performante que la saison passée.

La fête de la musique du 27 juin avec un programme aussi éclectique (Vaclon, Euphonia, les voix de l'Archipel, AKASH, Pikey & Movers) aurait mérité un public plus fourni.

Les randonnées pédestres par contre, avec une moyenne de 36 participants par sortie ont connu un succès sans précédent autant auprès des vacanciers que des Conquétols.

Quant à la fête champêtre du 11 octobre à Beauséjour, très appréciée du public, à l'intérieur comme sur le terrain, elle a été l'illustration de la réussite d'une franche collaboration entre élus, bénévoles, commerçants ou artisans.

Elle nous a permis en clôturant la saison d'honorer les sympathiques lauréats du Concours des Maisons Fleuries.

PASSATION DE POUVOIRS.....

Créé en septembre 1956, réactivé en 1980 par la mise en place d'un Point Information Place de la Gare, le Syndicat d'Initiative est devenu Office de Tourisme - catégorie 1 étoile par arrêté préfectoral du 12 mars 1993 ; classification renouvelée le 21 octobre dernier.

Depuis sa création, sa forme juridique a été celle d'une association loi 1901 gérée et activée par un conseil d'administration de bénévoles.

A compter du 1er janvier prochain cette forme juridique va changer. La municipalité en effet a, pour différentes raisons, décidé de mettre en place un Etablissement Public d'Intérêt Industriel et Commercial directement géré par la commune.

Conséquence de cette mutation, l'Office de Tourisme actuel va perdre son caractère associatif. Il devra donc être dissous lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.

Avant de tourner cette page je tiens à rendre un vibrant hommage à toutes celles et ceux - et ils sont nombreux - qui depuis de nombreuses années avec des moyens limités ont grâce à leur bonne volonté, à leur ténacité permis que cette structure survive et atteigne aujourd'hui un niveau de qualification et de performance digne des meilleures.

Un très grand merci à Tous, et à nos successeurs tous nos vœux de réussite au service du Tourisme et de la population Conquétolaise.

BONNE ANNEE 1999

Le Président
F. LE BORGNE.



COMITE DE JUMELAGE LE CONQUET-LLANDEILO

La ville du Conquet est jumelée avec la ville de Llandeilo, au pays de galles. L'association de jumelage, créée le 13 décembre 1977 organise les activités. Nous nous fixons pour objectifs de créer et de développer des relations entre les habitants de ces deux communes, leurs associations et leurs représentants.

Les comités s'invitent alternativement chaque année.

En 1998, 35 conquétols se sont rendus à Llandeilo au mois de mai. Quatre enfants de 5/6 ans et trois adolescents ont accompagné leurs parents et étaient ravis de découvrir ce pays, ses habitants, ses langues.

Une douzaine de membres du Club de tennis furent aussi du voyage et eurent plaisir à affronter leurs adversaires Gallois et à remporter le tournoi organisé par le Llandeilo Tennis Club.

D'autres échanges sportifs ou culturels, comme ceux des chorales ou de peintres des années précédentes, pourraient être organisés. Toutes les idées sont les bienvenues.

L'association de jumelage participe aussi aux événements du Conquet (fêtes, brocantes etc.). Des amitiés se sont développées entre les habitants des deux communes et c'est avec plaisir que ces échanges s'effectuent dans ou hors du contexte du jumelage.

Création 98

Le comité propose des cours d'anglais pour débutants et non-débutants ouverts à tous qui se dérouleront pour les débutants le mercredi 6 janvier de 10 h à 11 h 30 à la maison des clubs et pour les confirmés le 7 janvier de 20 h à 21 h 30 dans le local occupé par le club des mouettes.

Pour plus d'informations contacter :

V. TESSON (Présidente) au 02.98.89.06.84.

C. JOURDAIN (Secrétaire) au 02.98.89.13.87.



EUPHONIA

L'association vous propose des cours de musique et des cours de danse moderne, animés par des professeurs diplômés.

Les cours de musique ont lieu au CONQUET depuis la rentrée d'octobre à la maison des clubs (anciens locaux de l'école J. Monnet) au stade municipal, où l'association dispose d'une salle (Entrée rue Winston Churchill).

Les cours de danse ont lieu à la salle Kermarrec (salle omnisports à l'étage).

Suite à la dernière assemblée générale de l'Association, la composition du bureau est la suivante :

- Présidente : Françoise GAC
- Vice-Présidente : Laurence LECLERC
- Trésorière : Jacqueline POULICHET
- Trésorière-adjointe : Armelle CROQUETTE
- Secrétaire : Christelle CHESNAIS
- Secrétaire- adjointe : Armelle VIGOUROUX
- Responsable relations presse : Nicole GATESOUBE
- Responsable danse : Soizig CLAVIER.
- Membres : Bernard OGOR, Marie-Thérèse GAUTREAU.

Nous comptons cette année une centaine d'adhérents, répartis entre musique et danse sur LE CONQUET, PLOUGONVELIN, TREBABU.

les disciplines musicales pratiquées et enseignées par 8 professeurs sont : piano, flûte à bec, batterie, percussions, guitare classique, guitare électrique, solfège, éveils musical, initiation musicale.

Des cours ont dû être supprimés par manque d'effectifs suffisants (415 élèves pour ouvrir un cours) violon, saxophone, danse classique. Nous espérons les voir à nouveau ouverts à la rentrée 99.

Plusieurs créations, notamment en musique :

- des cours de solfège pour tous niveaux.
- un cours de pré-solfège pour les petits élèves débutants (6-7 ans).
- 1er niveau de solfège dès 8 ans et également accessible aux adultes débutants.
- un engouement pour la guitare, avec 25 inscrits.
- création d'un groupe de chant pour adultes, qui a pour but de travailler sur la voix : travail corporel et vocal - respiration - chant en polyphonie.

Initiation musicale :

Dès la rentrée de janvier 99 débiteront les cours destinés aux élèves des écoles du CONQUET pour les enfants

scolarisés en grande section de maternelle, CP et CE. Ces activités musicales auront lieu durant ces heures de classe et s'intégreront aux programmes scolaires.

les cours, assurés par un professeur diplômé, comprennent le chant, le solfège et la flûte à bec.

La commune du CONQUET contribue financièrement à ces cours, en collaboration avec EUPHONIA.



La situation saine de l'année écoulée a permis de maintenir les cours à 20 minutes par élève (cours individuel pour les instruments) Les cours s'étaleront sur 30 semaines et s'arrêteront début juin et seront clos par l'audition des élèves.

PROJET 98/99

- participation d'EUPHONIA au Téléthon le 5 décembre → prestation du groupe de chant.
- vacances de pâques :

Stages de musique ouverts à tous les élèves ayant une bonne pratique instrumentale (stages ouverts également aux anciens élèves).

- projet de formation d'un orchestre.
- stage de chant pour les enfants en vue de créer une chorale.

DANSE :

Les cours de danse moderne sont animés par Soizig CLAVIER, dans une salle équipée de barres, de glaces et d'un plancher. Le cours de danse classique est supprimé faute d'effectifs suffisants ; la danse moderne a pris la relève avec un nombre croissant d'inscrits (25).

Les cours sont ouverts à partir de 6 ans. Ils sont répartis en 3 groupes : petites, moyennes, ados/adultes.

- cours des petites : 6/8 ans → 45 mn
- cours des moyennes : 9/12 ans → 1 h
- cours des ados : 1 h
- cours des adultes : 1 h 15 mn.

Les cours s'arrêteront début juin, et l'ensemble des élèves présentera un gala pour clôturer l'année.

Pour tout renseignement et inscription contacter :

Musique : 02.98.89.12.81

02.98.89.16.54

Danse : 02.98.89.08.52

BONNE ANNEE 99 A TOUS

Le Bureau EUPHONIA





BASKET BALL CONQUETOIS



Trois mois après le début de cette nouvelle saison, le BBC 98/99, avec ses 7 équipes et 72 licenciés, nous laisse présager d'être un bon cru.

Ceci se confirme par les excellents résultats de nos équipes **Seniors Garçons I** et **Seniors Filles** qui n'ont pas quitté la tête de leur championnat respectif depuis la première journée.

La montée en Excellence Départementale reste l'objectif Numéro 1 de ces deux équipes. Il faut noter la belle prestation des **Seniors Garçons I** en Coupe du Finistère, qui ont raté d'un cheveu leur qualification en 1/2 finale.

Quant à nos cinq autres équipes, elles n'en méritent pas moins:

-les **Seniors Garçons II**, réserve de l'équipe fanion, évoluent en Promotion d'Honneur Départementale 2ème division.

-les **Cadettes**, après un mini championnat préqualificatif jusqu'à la mi-octobre, ont obtenu leur qualification en championnat Honneur.

-les **Minimes Garçons**, équipe fraîchement créée, semblent s'être bien intégrés dans leur championnat secteur malgré un effectif réduit.

-les **Benjamins** et **Benjamines** entament leur deuxième saison avec autant d'enthousiasme et de motivation que l'année passée.

Mais pour aider à la victoire nos 7 équipes ont besoin de l'appui de supporters. Alors elles vous attendent sur les gradins du gymnase le samedi après midi pour les jeunes et le samedi soir à 19h30 et 21h00 pour les **Seniors Filles** et **Garçons**.
L'entrée est GRATUITE.

Pour satisfaire à la charte de l'arbitrage et en éviter ses sanctions, deux joueurs de l'équipe **Seniors Garçons** se sont dévoués pour suivre la formation d'arbitre départemental. Souhaitons leurs le succès à l'examen de Janvier prochain.

Coté manifestations le comité directeur n'est pas resté inactif:

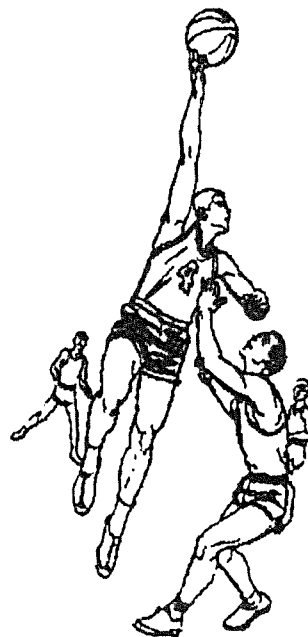
-le 22 Août 98 s'est déroulée, avec succès, la 18ème Edition du Challenge Pen Ar Bed, tournoi niveau Régional très apprécié par les entraîneurs et les joueurs pour peaufiner leur préparation physique de début de saison. A noter cette année la présence de l'UCK Vanes pour qui s'était la première participation.

-le samedi 31 Octobre 98 le club a organisé un déplacement à Brest pour assister à un match de Pro B: Etendard / Saint Etienne.

-la réception d'une délégation de basketteurs et basketteuses Gallois est prévue courant Mai 99. L'organisation d'un tournoi sympathique est en cours de préparation.

-le 26 Décembre 98 se tiendra le traditionnel pot de fin d'année qui sera l'occasion d'inaugurer les nouveaux locaux de notre "Club House" qu'une équipe de bénévoles du club a remis en état et agréablement aménagé.

Nous profitons de cette rubrique pour remercier les sponsors locaux, les services techniques de la commune du Conquet, le Conseil Général et les bénévoles hors associations qui nous soutiennent à longueur d'année pour mener à bien la marche du club.



JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 1999



SAUVETAGE EN MER

S.N.S.M

Fin 1990, on pouvait lire dans le bulletin municipal du Conquet *".. l'achèvement du quai Vauquois, du terre-plein du port et le désir du Service Maritime Départemental de construire rapidement l'accès ouest, ont amené le président du Conseil Général à demander à la S.N.S.M d'envisager la démolition de l'abri du canot "Patron Aristide Lucas". L'amiral Leenhardt, président de la S.N.S.M vient de lui répondre que dans les conditions actuelles de non protection du port, il n'était pas possible de maintenir utilement le canot à flot au Conquet et qu'il serait donc transféré à une autre station. Ainsi s'éteindra dans peu de mois sans doute la longue tradition du sauvetage en mer au Conquet.."*

Et cependant, depuis décembre 1990, le canot "Patron Aristide Lucas" est sorti à la demande du Cross Corsen, en mission d'assistance à des navires ou pour des évacuations sanitaires **52 fois** et la vedette "Brest-Les Abers" **64 fois**. Ceci suffit à prouver à ceux qui en doutent, la nécessité du maintien d'une station de sauvetage performante au Conquet.

Le canot de sauvetage "Patron Aristide Lucas", arrivé neuf au Conquet en mai 1964, aurait dû être déclassé en 1994. L'incertitude sur les travaux du port nous a privés de la possibilité d'obtenir alors son remplacement tandis que toutes les stations alentour étaient progressivement modernisées. La dégradation de la cale nous a contraints (été 1997) à renoncer aux lancements sur chariot, trop dangereux pour le bateau et son équipage. Le "P.A Lucas" a donc été embossé derrière la digue Ste Barbe, à l'abri relatif des coups de mer, près de la "SNS 314".. mais en dépit des difficultés à rallier le bord lors des alertes, des multiples problèmes dûs au vieillissement du navire et grâce à la tenacité de ses patrons et équipages et aux soins constants prodigués aux moteurs souvent défectueux par nos mécaniciens, la S.N.S.M du Conquet n'a jamais renoncé, quelle que soit la météo, à appareiller au secours des vies humaines en danger.

Aujourd'hui (fin octobre 1998), le "P.A Lucas" a été retiré de la flotte active, son devenir à la suite d'une décision de la S.N.S.M Paris son propriétaire, le destine à être installé dans l'enceinte du Cross Corsen, tout comme est exposé depuis quelques années l'ancien canot du Conquet, "Dr Paul Le Dien", dans un jardin public près de la capitainerie du port de la Chaume, aux Sables d'Olonne.

La vedette "Jeanne Pierre", SNS 105.. en bois, 13m, 15 tonnes, 550cv, 18 noeuds, construite en 1974, a été affectée au Conquet en remplacement du canot tous temps. C'est un bon navire rapide d'intervention qui passe très bien dans des mers formées, mais dont les limites ont été démontrées lors de son convoyage entre St Malo et Le Conquet, 13 heures de galère dans une mer très dure. Une embarcation qui ne pourra donc jamais assurer le même service qu'un canot tous temps, en particulier pour le remorquage de navires lourds, et qui n'est pas "auto-redresseur". **Alors que faire?** pas question de baisser les bras, nous avons depuis 1867 une mission de sauvegarde de la vie humaine en mer. **Nous utiliserons au mieux la "Jeanne Pierre", en considérant que ce navire est une étape avant le canot neuf tous temps que nous savons mériter, et dont Le Conquet important port de pêche, escale des navires à passagers vers Molène, Ouessant et Brest, port de plaisance et porte ouverte sur le trafic maritime Manche Atlantique, ne peut se passer.**

Une transition que nous souhaitons la plus brève possible et que nous résumons dans cet appel:

Le Conquet, un canot de sauvetage neuf pour l'an 2000"

C'est un challenge à **4 ou 5 millions de francs** qui doit devenir celui des canotiers, des marins professionnels, des plaisanciers, des habitants du Conquet et de ceux du Pays d'Iroise. A tous de s'unir pour convaincre la SNSM Paris, les instances nationales, régionales et départementales, les mécènes, et tous publics maritimes et autres du bien-fondé de notre requête...

Le président du Comité Local S.N.S.M:

Didier Quentel.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ASSOCIATION LOCALE LE CONQUET - TREBABU



1998 - restera pour l'ensemble des Anciens Combattants, Veuves et Sympathisants du CONQUET-TREBABU une année importante marquée par notre assemblée générale extraordinaire et constitutive qui vient de se tenir, dimanche 29 novembre dernier et qui a entériné la décision du Conseil d'Administration réuni le 18 novembre en vue de la dissolution de Notre SECTION locale, au profit d'une ASSOCIATION régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Elle est issue de l'UNC du FINISTERE déclarée à la sous-préfecture de BREST le 13 juillet 1997, elle-même rattachée à la FEDERATION NATIONALE UNC enregistrée à PARIS le 9 Juin 1997 par arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 25 Mars 1997, dont le siège social est situé 18, rue Vezelay à PARIS 8ème

A cette assemblée générale, étaient présents : Guy BECAM, président de l'UNC-AFN accompagné de Marie Ange LUART Secrétaire Générale, et Christian COUTURE, Maire du CONQUET et Roger BERNARD Président de SECTEUR.

Nous avons compris cette nécessité d'être en conformité avec les statuts et le règlement intérieur départemental et national, et avons accepté les nouveaux statuts tels qu'ils nous ont été présentés, avec néanmoins notre spécificité locale, notamment en ce qui concerne la composition du conseil d'administration. Ceux-ci seront déposés en sous-préfecture dans les prochains jours.

Non déclarée - Nous n'avons aucun pouvoir, mais les adhérents restaient responsables.

Déclarée - Nous avons tous les pouvoirs : vendre, acheter, louer, prêter, effectuer des placements librement, ester en justice etc...

Cette évolution va dans le sens des responsabilités que nous avons toujours assumées.

Notre nouvelle ASSOCIATION a pour objet :

- De demander à ses membres d'apporter un concours total à la réalisation de ses fins.
- De faire étudier au sein de commissions spécialisées de l'Association ou de la Fédération les problèmes législatifs, culturels, civiques, sociaux et humanitaires intéressant ses membres.
- De mettre à la disposition de ses membres les services juridiques, sociaux et médicaux destinés à apporter des solutions aux problèmes qui peuvent se poser à EUX.
- De développer les oeuvres sociales et d'entraide.
- D'inciter ses membres à participer activement à la vie de la cité.

Le nouveau Conseil d'Administration élu à bulletin secret par 85 suffrages exprimés se compose désormais de 19 conseillers qui à leur tour ont élu leur nouveau bureau.

Président : Jean-Pierre KEROUANTON
1er Vice-Président : Jacques LE GALL
2ème Vice-Président : Pierre LENAFF
Secrétaire : Gérard MESSANT
Secrétaire-Adjoint : Servais CADIOU
Trésorier : Henry MENARD
Trésorier-Adjoint : Jean LE RU
Responsable des Veuves: Clotilde RICHARD
Membre : Alfred LE GLOAHEC

ADMINISTRATEURS

Jacques BAZIRE Albert QUEMENER
Gaby GOURMELON Marcel QUEMENEUR
Louis GUIRIEC François RICHARD
Auguste LE BRIS Yves TANGUY
Michel LEON Robert TEFAINE

Président Honoraire : Alexis AUFFRET

La mise en place du bureau se fera progressivement avec l'aide des SORTANTS qui ont pour des raisons personnelles interrompu leur mandat tout en restant au conseil. Ils doivent être remerciés pour leur efficacité et leur disponibilité.

Une mention spéciale pour les plus ANCIENS, Emile TREBAOL et Paul KEREDEL, qui, après plus de trente années au bureau puis au comité de section deviennent à présent des membres honoraires à part entière.

NOS AMIS DISPARUS

Yves HALL, Georges GOURVENNEC, Jo BRELIVET, Guillaume BLEAS, Roger MANCEC, Paul GUILCHER.

Traditionnellement la fin d'année est marquée par notre visite aux Anciens et aux Malades.

AUTRE RENDEZ-VOUS -

ECHANGE DE VOEUX VENDREDI 15 JANVIER 1999
- Salle LE GONIDEC à partir de 18 heures.

Le Nouveau Conseil d'Administration invite les anciens combattants et leur famille, les veuves d'anciens combattants, les élus, le personnel communal et TOUS les sympathisants au **COCKTAIL AMICAL**, qui permet chaque année de nous retrouver et d'accueillir les nouveaux dans une ambiance familiale qui nous est chère.

AUX AUTRES, qui pour de différentes raisons ne pourront se joindre à Nous,
je leur adresse en notre NOM à TOUS

TOUS NOS VOEUX DE BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 1999



Le président
J.P KEROUANTON



PIERRES ET CONSTRUCTIONS AU CONQUET

par Louis CHAURIS Directeur de recherche au CNRS (E.R)

III ART FUNERAIRE

Originalité du Conquet : le cimetière n'est pas situé à proximité de l'église, ni même aux abords de la ville, mais à près de deux kilomètres au sud, au hameau de Lochrist. Cette particularité s'explique par le déplacement de l'église de Lochrist au Conquet même, vers le milieu du XIX^e siècle (2^{ème} article). Lors de ce transfert, le cimetière est resté à sa place originelle, ayant seulement été agrandi ultérieurement. Sa visite, dans un site très calme, s'avère fort intéressante, non seulement pour l'historien, mais aussi pour le pétrographe curieux d'examiner les roches de qualité utilisées dans l'art funéraire, et tout particulièrement leur changement avec le temps.

Nous ne reviendrons pas ici sur la chapelle du cimetière, ni sur la haute croix qui marque l'accès oriental du lieu de repos, ni sur la petite croix en micaschiste qui règne sur les tombes (2^{ème} article). L'entrée EST offre un net polythisme granite de Trégana, pierre de Logonna, granodiorite des Renards - qui suggère des remplois ; la dalle verticale en micaschiste barrant l'entrée avait pour but d'empêcher la divagation du bétail au milieu des tombes...A l'ouest, l'autre entrée a fait appel à des pierres de récupération, retrouvant ainsi comme une seconde vie aux abords du séjour des morts (pierre de Logonna, granite de Trégana, granite rose de l'Aber-Ildut).

Deux monuments attirent très vite l'attention. Le premier est un édicule de style gothique, érigé à la mémoire du célèbre celtisant Le Gonidec. Le soubassement, trapu, en kersanton, offre un contraste accusé, assez curieux, avec la partie supérieure du monument - sorte de tour surmontée d'une flèche - nettement plus gracieuse, également en kersanton. Le second, au contraire, d'une grande sobriété, oeuvre de Jules Poilleu, de Brest, est une superbe stèle monolithique, en forme de pyramide aiguë, façonnée dans le kersanton gris, poli, rappelant le naufrage du navire anglais le Drummond Castle, le 16 juin 1896...

Comme dans d'innombrables cimetières du Finistère, de nombreuses tombes sont ici en kersanton. Cette roche a marqué l'art funéraire, durablement, d'une profonde empreinte, certainement par suite de son aptitude à la taille fine, mais peut-être aussi parce que sa teinte sombre s'harmonise symboliquement avec l'image de la mort... Tombes le plus souvent en kersanton grisâtre, parfois en kersanton noirâtre, de modèles fort variés, depuis le simple

soubassement d'une dalle schisteuse jusqu'à la tombe-chapelle, en passant par la maie...

Les tombes anciennes sont fréquemment recouvertes par une large dalle tumulaire en schiste sombre, dont une partie provient sans doute de la région de Châteaulin. De tels monuments étaient fort prisés, semble-t-il, voici une centaine d'années, ainsi qu'en témoignent les dates observées (seules quelques unes ont été reportées) : 1880 - 1882 - 1891 - 1895 - 1896 - 1897...

Le granite porphyroïde rose de l'Aber-Ildut, longtemps recherché comme matériau funéraire très estimé, est également présent à Lochrist, soit comme encadrement non poli en bordure ; soit poli, avec base en kersanton gris ; soit même pour une tombe-chapelle à proximité de l'entrée est.

Le granite des Traouiéros, extrait dans le massif de Ploumanac'h, dans les actuelles Côtes d'Armor, si remarquable parmi tous les autres granites par la couleur de ses feldspaths, l'un rouge, l'autre vert, a été également noté à Lochrist. C'est du même massif que provient le granite rouge de la Clarté - à l'excellent poli - qui, ici, comme partout en Bretagne, effectuée actuellement, une véritable percée.

Parmi les autres pierres bretonnes, citons encore le granite blanc-gris du Huelgoat, à grands cristaux sombres de cordiérite ; le granite gris-bleu de Brennilis ; le Bleu de Lanhélin en Ille et Vilaine ; le Gris celtique aux énormes feldspaths blanchâtres, extrait du massif de Quintin dans les Côtes d'Armor.

Dans le passé, les pierres de provenance éloignée étaient ici assez rares et représentées principalement par le marbre blanc

(de Carrare ?) pour dalle et croix. Mais aujourd'hui, avec la modernisation, les roches les plus lointaines envahissent nos cimetières : ainsi, à Lochrist - outre le granite gris du Tarn - note-t-on le Labrador bleu de Norvège aux reflets chatoyants, « les Noirs » d'Afrique du Sud... Et voici que commencent également à poindre les granites veinés, aux motifs tourbillonnaires rouges ou verts, en provenance de l'hémisphère sud. La mode n'épargne pas le monde des morts...

Avant de quitter l'art funéraire, il faut tout d'abord rappeler que la plus vieille tombe découverte naguère au Conquet, dans un tertre près du Bilou, est attribué à l'époque du Bronze. Il s'agit d'un coffre à rainures et parois verticales, constitué par six dalles en micaschiste, de provenance locale. Ce précieux vestige, bien conservé, est aujourd'hui déposé au musée préhistorique de Penmarc'h dans le Sud-Finistère... Nul doute que d'autres dalles ont dû être utilisées dans le même but à ces époques reculées, mais leur découverte demeure aléatoire.

Nous n'aurions garde d'oublier le tombeau - placé aujourd'hui dans l'église paroissiale - de Michel Le Nobletz, sculpté en 1750 par Ch. Ph. Caffiéri : puissant monument

en marbre noir veiné de blanc, surmonté de la statue, en tuffeau, semble-t-il.

Le monument aux morts du Conquet n'est pas situé dans le cimetière ; il a été érigé à proximité immédiate de l'église paroissiale. Les deux degrés du soubassement semblent bien avoir été façonnés dans la diorite de Plounevez-Lochrist, roche grisâtre à petites enclaves sombres qui mime assez vivement le kersanton gris. Le reste du monument : socle, dé, acrotère et statue de Jeanne d'Arc a fait appel au kersanton sombre à gros grain (possible provenance de la carrière de kerzafloc'h en Loperhet?).

En terminant cette brève évocation du monde des disparus, il nous plaît de signaler aussi la belle stèle-menhir récemment érigée à Porz Liogan, à la mémoire des aviateurs de la RAF morts pour notre liberté, sur ce site, le 6 juillet 1943. Le matériau utilisé est un superbe bloc brut d'une roche dont, à notre connaissance, l'unique gisement en Bretagne est justement situé sur la grève de Porz Liogan : il s'agit d'une méta-anorthosite, à texture orientée, de teinte bleu-vert.

(à suivre)

